



## *Association de la Bastide de Puybrun*

### Compte Rendu du troisième Colloque "Bastides et Abbayes" de Puybrun

Le samedi 5 juin 2010, l'Association *La Bastide de Puybrun* a organisé son troisième colloque qui s'est tenu dans l'ancienne cave du prieuré. Ce colloque faisait suite à ceux qui se sont déroulés en 2004 et 2007, sur le même thème et au même endroit.

Notre Présidente, **Nicole Marty**, eut l'honneur d'ouvrir cette journée. Elle remercia tous les intervenants pour leur présence ainsi que l'assistance venue nombreuse pour les écouter. Après quelques conseils utiles, elle donna la parole à Jean-Pierre Laussac qui, en tant que modérateur, présenta les conférenciers.

Frédéric Le Hech, *agrégé en histoire-géographie et professeur au Lycée d'Arsonval à Brive*, va publier, à la rentrée de septembre, une « *Histoire de Beaulieu et de son pays* » chez *Ardents Éditeurs*, ouvrit la séance. Il nous parla des congrégations féminines à Beaulieu du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle et du rôle social, culturel, voire même politique, qu'elles ont pu y jouer. Les ursulines arrivèrent les premières en 1632, suivies par les Sœurs de la Charité et Instruction chrétienne de Nevers en 1680. Plus tard, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, s'installa une congrégation de pure création locale, les Sœurs de la Paix de Jésus, devenue ensuite les Sœurs gardes-malades de la Miséricorde. Un autre aspect original que nous présenta Frédéric, fut la capacité des ursulines à essaimer au Nouveau Monde. Elles y arrivèrent en juin 1845 et y fondèrent un collège qui perdura jusqu'en 1981. La présentation de Frédéric Le Hech fut claire, brillante et bien documentée.

Après une pause café-gâteaux qui fut la bienvenue, Marguerite Guély, *professeur agrégée d'histoire-géographie, présidente de la Société scientifique historique et archéologique de la Corrèze à Brive*, nous a parlé d'un thème qui lui est cher, celui des voies du sel durant la fondation des bastides de la Dordogne entre Libourne et Puybrun. Les abbayes de Beaulieu, Tulle, Obazine, Souillac, ... comprirent très rapidement l'intérêt d'utiliser la rivière Dordogne pour le commerce en général et celui du sel en particulier. Elles se firent donner de nombreux ports

et des salines sur l'Atlantique. La seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle fut l'avènement des bastides. Les rois anglais, français, Alphonse de Poitiers avec leurs paréageurs construisirent ces *villes nouvelles* sur les bords de la Dordogne ou proches de celle-ci. Gratifiées de franchises et de privilèges, elles prospérèrent rapidement. Malheureusement, les guerres de Cent ans et de Religion puis la Fronde, anéantirent cette prospérité. Comme à son habitude, Marguerite Guély, capta son auditoire particulièrement attentif à son exposé.

La session du matin se termina par la présentation de Pierre Simon. *Docteur en histoire médiévale, directeur général adjoint des services du C. R. de Midi-Pyrénées où il est chargé du pôle formation, éducation et culture*, il nous parla des abbayes et bastides en Agenais. L'Agenais, devenu pour l'essentiel Lot-et-Garonne, connut une expansion économique considérable pendant la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, expansion liée au développement du commerce du vin et de la culture de la vigne. Ce fut l'avènement des bastides, fondées par les Français et le Anglais dans une période où l'Agenais était une terre d'enjeu entre les deux parties. Le département ne compte pas moins de trente-deux bastides, dont le tiers était en paréages avec une abbaye. Le plus souvent, il s'agit de réalisations modestes, de proximité et structurées autour du Lot. Seule, Villeneuve-sur-Lot fut une réussite éclatante. L'exposé de Pierre Simon fut passionnant, dense et agrémenté de nombreuses diapos.

Un repas de qualité attendait près de soixante convives au restaurant des Arts à Puybrun.

La séance de l'après-midi débuta par la présentation des fortifications des bastides de **Maurice Berthe**, *professeur émérite d'histoire, laboratoire FRA.M.ESPA, faculté de Toulouse-Le Mirail et président du Comité scientifique du Centre d'Étude des Bastides*. Pierre Simon présenta le texte de Maurice Berthe qui, empêché, n'a pu participer au colloque. C'est un sujet original et d'actualité qu'a traité Maurice Berthe. En effet, le sujet n'a fait l'objet d'aucune étude d'ensemble et les historiens qui s'y sont intéressés, dont Charles Higounet, considéraient que toutes les bastides avaient été fortifiées dès leur origine. L'élaboration de la théorie militaire et stratégique reposait essentiellement sur l'interprétation des données géographiques, et non sur les textes. À partir d'une recherche méthodique et rigoureuse, Maurice Berthe a eu le mérite d'établir que, dans la première phase de leur histoire, les bastides sont demeurées sans défenses. Ce n'est que dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, avec les premières manifestations de l'insécurité, que débuta la mise en défense des bastides. À n'en pas douter, cette étude marquera l'historiographie des bastides.

Nul n'était plus qualifiée que **Patrick Petot**, *ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de l'Université, docteur en histoire moderne et professeur de classes préparatoires à Périgueux*, pour nous parler d'Alain de Solminihac (1593-1659), abbé de Chancelade et évêque de Cahors. Patrick nous montra comment, en 1623, l'abbé entreprit le relèvement spirituel et matériel de son abbaye. Au terme d'un long conflit, il se heurta à la volonté du cardinal de La Rochefoucauld qui regroupa dans une organisation centralisée toutes les branches de l'ordre canonical, dont l'abbaye de Chancelade. La carrière d'Alain de Solminihac connut un tournant lorsqu'il fut nommé à l'évêché de Cahors en 1636. Le religieux, devenu évêque, appliqua à son diocèse la réforme tridentine et l'exemple de Charles de Borromée. Il entreprit la prise en main de son clergé, institua la tenue régulière des synodes, s'entoura de vicaires forains, organisa des visites pastorales et des missions. Enfin, il fit construire un séminaire qui participa à l'efflorescence des vocations. Patrick Petot nous fit découvrir pas à pas le trajet de cet abbé devenu évêque avec la facilité et la rigueur de l'enseignant.

Enfin, pour clore ce Colloque, **Pierre Flandin-Bléty**, *professeur d'histoire du droit à l'Université de Limoges, docteur d'État et vice-président de la Société scientifique historique et archéologique de la Corrèze*, présenta un passionnant exposé sur les aspects juridiques de la charte de la bastide de Puybrun, datée de 1282. Puybrun a la chance de posséder les deux documents majeurs attestant une bastide : le contrat de paréage de 1279 et la charte de coutumes. Pierre Flandin-Bléty aborda l'étude détaillée et minutieuse de cette charte développée en 50 articles. Elle fut octroyée par deux sénéchaux royaux, Simon de Melun, puis Jean de Villette, qui fut sénéchal de Saintonge pour Alphonse de Poitiers. Bien que les coutumes de chaque bastide soient adaptées à la situation locale, il ressort que la charte de coutumes de notre bastide a été bâtie sur le modèle des textes alphonsins. Une étude comparative entre les différentes chartes des bastides du Quercy fut présentée. Le texte de Montcabrier (1298), repris presque complètement par la charte de Réalville (1311), calque le plus fidèlement la charte de Puybrun et plus encore celle de Molières (1270). Cette présentation rigoureuse et dense capta l'auditoire après une journée bien remplie. Les nombreuses références citées par Pierre Flandin-Bléty seront, à n'en pas douter, un outil très précieux pour de futurs chercheurs.

**Nicole Marty** conclut le colloque en remerciant tour à tour les conférenciers pour leur participation active, l'assistance nombreuse pour son intérêt soutenu et la pertinence des questions posées, ainsi que le dévouement des membres de notre Association. Tous ont participé à la réussite de cette journée.

Nous remercions également nos partenaires qui, grâce à leur soutien matériel, ont permis le succès de cette manifestation que nous renouvelerons en juin 2013.

Les Actes du Colloque ont été publiés à l'Imprimerie du Corrézien à Naves et sont disponibles à l'adresse indiquée ci-dessous.

